



Commission des Forêts d'Afrique Centrale

Une dimension régionale pour la conservation
et la gestion durable des écosystèmes forestiers

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 003/ASMI/SE/COMIFAC/2018

RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT/CONSORTIUM POUR L'ELABORATION DE LA PLANIFICATION OPERATIONNELLE DU PLAN DE CONVERGENCE 2 DE LA COMIFAC

1. La Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC) est une institution sous régionale créée par la volonté des chefs d'Etats en vue de l'harmonisation des politiques forestières et environnementales. Elle reçoit des contributions de ses Etats membres et de ses partenaires pour la mise en œuvre de son plan de convergence. A cet effet, elle se propose de financer les services d'un consultant/Consortium pour «**l'élaboration de la planification opérationnelle du Plan de Convergence 2 de la COMIFAC**».
2. L'objectif global de cette consultation est d'aboutir à la déclinaison opérationnelle du Plan de convergence 2 de la COMIFAC en vue de garantir l'atteinte des objectifs stratégiques et opérationnels dudit Plan.
3. **Les Services du consultant** : Le consultant/consortium devra aboutir à une déclinaison opérationnelle du Plan de Convergence 2 de la COMIFAC et les résultats ci-dessous sont attendus :
 - un document méthodologique qui ressort clairement les jalons d'étapes calés dans le temps et les produits correspondant à chacune des étapes ;
 - un document du Plan d'opérations du Plan de Convergence 2 ;
 - ❖ précisant pour chaque action formulée : les responsables, les échéances à court et moyen termes, les coûts de réalisation nécessaires, les partenaires effectifs ou potentiels d'appui et les conditions de réussite ;
 - ❖ comprenant une estimation des coûts des activités du POPC2 et des orientations pour l'élaboration des cadres de planification/programmation nationaux dans le secteur forêts-environnement, pour les pays n'en disposant pas ;
 - une matrice de coût estimatif de la mise en œuvre du Plan de convergence 2015-2025
4. **La durée estimée de la prestation est de quarante-cinq (45) jours répartis sur quatre (04) mois et entre en vigueur dès signature du contrat.**
5. **Le Secrétaire Exécutif de la COMIFAC**, invite les Consultants/consortium, à manifester leurs intérêts en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants, intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services (*brochures, références concernant l'exécution de contrats analogues, expériences dans des conditions semblables, disponibilité des connaissances nécessaires parmi les experts internationaux et locaux, etc.*). Les consultants peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.
6. **Le profil du consultant est le suivant :**

La COMIFAC recherche un consortium de trois Consultants avec des compétences de niveau universitaire :

a. Le Chef de file devra :

- Avoir au moins un diplôme de BACC+5 (au moins) dans les domaines suivants : gestion des ressources naturelles, appui au développement, planification et gestion de projets/programmes ;

- Avoir au moins 10 ans d'expérience dans la planification des projets et programmes liés à l'environnement, la conservation et la gestion durable des écosystèmes forestiers tropicaux, dans les approches régionales et les processus multi-acteurs ;
- Avoir une bonne connaissance du Plan de Convergence de la COMIFAC et son processus de préparation, des politiques forestières des pays de la sous-région, du fonctionnement de la COMIFAC et des institutions sous régionales (CEEAC, CEFDHAC, OCFSA, RAPAC, CICOS, CBLT, etc.) ;
- Avoir des connaissances de l'environnement institutionnel et juridique du secteur forêts-environnement des pays membres de la COMIFAC;
- Etre doté d'une grande capacité d'analyse et de synthèse ;
- Avoir une bonne maîtrise de la langue française ;
- Avoir une bonne connaissance des enjeux économiques et de développement de la sous-région et des pays du Bassin du Congo
- La maîtrise de l'anglais, l'espagnol et le portugais (les autres langues officielles de la COMIFAC) sera un atout

b. Les Membres du Consortium devront :

- Etre solidaires et avoir des expériences complémentaires en gestion des ressources naturelles, appui au développement, planification et gestion de projets/programmes
7. Un Consultant sera sélectionné selon la méthode de comparaison des curriculums Vitae (CV), selon les normes conventionnelles internationalement reconnues.
 8. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes: 9h30 à 16h00 heures locales.
 9. Les manifestations d'intérêt peuvent être envoyées par voie électronique ou déposées en cinq (05) exemplaires au **Secrétariat Exécutif de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC)**, au plus tard quatorze jours après la publication du présent avis à candidature, avec la mention: Manifestation d'intérêt N°003/ASMI/SE/COMIFAC/2018, pour l'élaboration de la planification opérationnelle du Plan de Convergence 2 de la COMIFAC

NB : Les candidats hors du Cameroun pourront envoyer à l'adresse mail ci-dessous.

Secrétariat Exécutif de la COMIFAC
 Situé derrière l'usine Bastos.
 BP : 20818 Yaoundé. Téléphone : +237 222 21 35 11
 Email : comifac@comifac.org

Yaoundé, le 7 mars 2018

Le Secrétaire Exécutif

Raymond NDOMBA NGOYE

